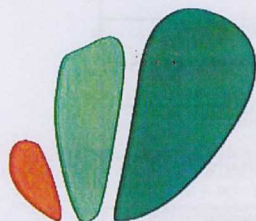


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire – ZI Chartreuse-Guiers – 38380 ST-LAURENT-DU-PONT



CŒUR DE CHARTREUSE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**OBJET : RELEVÉ DE DÉCISIONS**

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept juin à 19h00,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du  
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la  
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 19 juin 2014.

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET, Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Cédric VIAL, Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER-MUZET, Philippe QUINTIN (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO, (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard DAL 'LIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; Pierre-Auguste FEUGIER, Christiane GONTIER (Saint-Franc) ; François LE GOUIC, (Saint-Jean de Couz) ; Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Nathalie HENNER, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Céline BURLET, Yves GUERPILLON (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Frédéric CALVAIRE (Saint-Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

Pouvoirs : Suzy Rey à Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) - Claude DEGASPERI à Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière) - Christel COLLOMB à Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) - Elisabeth SAUVAGEON à Gilles PERIER-MUZET (Miribel les Echelles) - Christian LORIDON à François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) - Jean-Paul PETIT à Frédéric CALVAIRE (Saint-Pierre d'Entremont 38)

Début du conseil à 19h00

Secrétaire de séance : Céline BURLET

Approbation du PV du conseil communautaire du 03/06/2014 :

Il n'y a pas d'observations, le Président soumet aux voix : **Résultat du vote : UNANIMITE**

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1 Subvention dans le cadre du dispositif d'aide Leader – A & F Pro et Cie**

Dans le cadre du dispositif d'aide Leader en partenariat avec la CCCC, l'entreprise A & F Pro et Cie de St Laurent du Pont sollicite une subvention pour la rénovation et la modernisation de son magasin afin d'être plus compétitif face à ses concurrents directs et au boom d'internet. La subvention totale sollicitée est de 7 291.60 € dont 3 281.22 € de la CCCC et 4 010.38€ de l'Europe.

**Votants : 35      Résultat du vote : UNANIMITE**

**1.2 Subvention dans le cadre du dispositif d'aide Leader – la fabrique du ski**

Dans le cadre du dispositif d'aide Leader en partenariat avec la CCCC, l'entreprise La fabrique de Ski de St Pierre de Chartreuse sollicite une subvention pour l'acquisition de matériels.

La Fabrique du ski se différencie par un retour à la fabrication des skis en France, à partir de matière premières et de machines, autant que possible, d'origine française. Cette fabrication est supportée par une distribution originale : la vente directe.

Les investissements qui font l'objet de la demande de subvention correspondent à l'achat de machines outils et d'une imprimante pour le graphisme des skis. La subvention totale sollicitée est de 10 000 € dont 4 500 € de la CCCC et 5 500€ de l'Europe.

**Votants : 35      Résultat du vote : UNANIMITE**

**1.3 Subventions aux associations :**

La commission finances réunie le 12 juin vous propose de voter les subventions suivantes sachant que pour les 3 premières associations des discussions sont en cours entre la commission finances et les associations.

Arrivée de M. MONIN

